

Type: **1**

# Pointe Isère

n° régional: 00010002

n° national: 030030027

## Résumé des modifications proposées

Création  Désinscription  Type  Dénomination  Contour  Compléments d'informations

### Descriptif des modifications:

Cette presqu'île couverte de mangrove a fait l'objet d'un classement en ZNIEFF de type I.

Cet îlot de mangrove est ancré à l'embouchure de la Mana malgré une dynamique littorale importante, renforcée à cet endroit par l'activité du fleuve Mana. Jusqu'en 2007, l'embouchure se situait entre Awala et la pointe Isère. Par la suite, l'embouchure du fleuve a percé entre la pointe Isère et la pointe nord-ouest de la savane Sarcelle.

Du fait de sa longévité, cette presqu'île présente un cortège de mangroves d'âges très variables, de la jeune mangrove à la mangrove dégénérante. Du fait des courants côtiers, elle présente un front d'érosion à sa pointe est et un front d'accrétion à l'ouest.

### Sources cartographiques:

La délimitation de ce zonage a été réalisée sur la base de la cartographie des habitats de la RN Amana (SPOT 2008), 2010.

*Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 1*

## Localisation

### Relations type I/II

2 - Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo

### Superficie

381,83 ha

### Communes

Awala-Yalimapo

### Altitude(s)

De 0m à 4m

## Commentaire général

La ZNIEFF de la Pointe Isère (type I) est incluse dans la ZNIEFF des Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo (type II). Elle est constituée d'un écosystème de vasières et de mangroves de front de mer qui forment ici une unité fonctionnelle indissociable, mais en constante évolution.

En effet, ces écosystèmes littoraux sont soumis à une forte dynamique côtière due au système de dispersion amazonien. La côte, orientée sud est - nord ouest, est longée par des courants océaniques de même direction. Ainsi, des millions de m<sup>3</sup> de sédiments fins provenant de l'Amazonie sont transportés le long des côtes par les courants. Il en résulte un système morphodynamique spécifique alternant l'accumulation de sédiments, formant des bancs de vases colonisés par la mangrove, et des phases d'érosion (cordons sableux ou mangroves en recul).

Lors des phases de sédimentations, les formations végétales se succèdent et participent aux processus de fixation de la vase. Ces dépôts vaseux sont d'abord colonisés et fixés par *Laguncularia racemosa*, parfois précédée et accompagnée d'une herbe formant sur la vase des taches orbiculaires qui s'accroissent rapidement jusqu'à devenir concomitantes, *Spartina alterniflora* (Poacée). Puis vient l'implantation d'*Avicennia germinans*, le Palétuvier blanc, espèce dominante des mangroves littorales. En arrière-plan de cette mangrove, des lagunes sont observables sur la Pointe Isère depuis 1970. Elles sont le résultat d'une dégénérescence sur place des *Avicennia* à la suite d'une modification du régime hydrique et de la salinité. Inondées à marée haute et colonisées partiellement par *Chrysobalanus icaco*, *Eleocharis mutata*, *Cordia curassavica* et *Ruppia maritima*, ces lagunes (appelées aussi marais saumâtres ou savane à Palétuviers morts) sont particulièrement favorables aux limicoles, aux ardeidés et aux anatidés tels que le canard des Bahamas (*Anas bahamensis*), le Canard musqué (*Cairina moschata*) ou au Dendrocycgne à ventre noir (*Dendrocycyna autumnalis*). Dans ces espaces aquatiques vit une fougère rare et protégée : *Ceratopteris pteridoides* (Pteridaceae). Ces marais sont aussi d'une grande importance biologique pour la croissance des larves de crevettes et d'autres espèces marines. Enfin, ces zones ouvertes à l'intérieur de la Pointe Isère sont le domaine de la buse à queue barrée (*Buteo albonotatus*), presque inféodée à la région de Mana.

La pointe Isère possède également des plages et des formations dunaires qui jouent un rôle important dans l'accueil des limicoles nord-américains durant leur hivernage ou migration : Bécasseau à croupion blanc (*Calidris fuscicollis*), Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*), Petit chevalier à pattes jaunes (*Tringa flavipes*). Ces habitats dunaires apparaissent également comme un couloir de migration pour les passereaux nord-américains (Parulines, Tyrannidés, ...). D'un point de vue botanique ces formations littorales s'illustrent par la présence de plantes déterminantes rares ou très localisées au nord-ouest du département : *Stemmadenia grandiflora* (Apocynaceae), *Cynometra bauhinifolia* var. *bauhinifolia* (Fabaceae), *Ternstroemia delicatula* (Pentaphtylacaceae).

Ses plages isolées sont aussi reconnues au niveau international comme des lieux de ponte parmi les plus importants au monde pour la Tortue Luth (*Dermodochelys coriacea*), la Tortue verte (*Chelonia mydas*) et dans une moindre mesure la Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*). De façon plus exceptionnelle, on recense quelques pontes de la Tortue imbriquée (*Eretmodochelys imbricata*) et de manière accidentelle de la Tortue caouane (*Caretta caretta*).

Enfin, d'un point de vue juridique, la pointe Isère fait partie des sites du conservatoire du littoral. Elle est également

incluse dans la réserve naturelle de l'Amana qui assure la préservation d'un exceptionnel site de ponte de tortues marines.

### Bilan des connaissances

Mammifères: Nul	Reptiles: Moyen	Ptéridophytes: Faible	Champignons: Nul
Oiseaux: Moyen	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Nul	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Faible
Poissons: Nul			

### Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Répartition et agencement des habitats

Cette ZNIEFF extrêmement mobile est délimitée comme suit:

N: Au nord, elle est délimitée par la ligne de niveau des plus basses eaux.

E: A l'est, elle est délimitée par la ligne de niveau des plus basses eaux sur le front d'érosion à l'embouchure de la Mana.

S: La limite sud correspond à la limite de la mangrove en 2008.

W: La ZNIEFF s'étend jusqu'à la plage de ponte de l'Amana.

### Compléments descriptifs

#### Typologie des milieux

Groupements herbacées pionniers à *Ipomoea pes-caprae* et *Canavalia maritima*  
 Mangroves à *Avicennia germinans*  
 Mangroves à *Laguncularia racemosa*  
 Marais tropicaux saumâtres herbacés (milieux d'arrière mangrove)  
 Plages de sable sans végétation

#### Statuts de propriété

Etablissement public

#### Géomorphologie

Cap, presqu'île, pointe, tombolo  
 Estuaire, delta

#### Mesures de protection

Conventions internationales  
 Convention de RAMSAR (zones humides)  
 Protections contractuelles et diverses  
 Parc Naturel Régional  
 Protections foncières  
 Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral  
 Protections réglementaires nationales  
 Réserve naturelle nationale

#### Facteurs d'évolution

Pratiques liées aux loisirs  
 Chasse (avéré)  
 Processus naturels abiotiques  
 Erosions (avéré)  
 Atterrissements, envasement, assèchement (avéré)  
 Submersions (avéré)

### Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone  
 Pédagogique ou autre (préciser)  
 Scientifique  
 Géomorphologique  
 Paysager  
 Intérêts fonctionnels  
 Zone particulière liée à la reproduction

Zone particulière d'alimentation  
Etapas migratoires, zones de stationnement, dortoirs  
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

#### Intérêts patrimoniaux

Oiseaux  
Reptiles  
Faunistique  
Ecologique

## Sources de données

Collection: Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013  
Informateur: Alexandre Renaudier/GEPOG  
Informateur: Réserve Naturelle de l'Amana

## Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 26

/

*Annona echinata* Dunal  
*Canna glauca* L.  
*Cappariastrum frondosum* (Jacq.) Cornejo & Iltis  
*Ceratopteris pteridoides*  
*Chloroleucon acacioides* (Ducke) Barneby & J.W. Grimes  
*Cynometra bauhiniifolia* Benth. var. *bauhiniifolia*  
*Mitracrapus salzmannianus* DC.  
*Rosenbergiodendron densiflorum* (K. Schum.) Fagerl.  
*Stemmadenia grandiflora* (Jacq.) Miers  
*Ternstroemia delicatula* Choisy

#### Animalia/Aves

*Anas bahamensis*  
*Ardea cocoi*  
*Buteo albonotatus*  
*Cairina moschata*  
*Calidris fuscicollis*  
*Calidris pusilla*  
*Charadrius collaris*  
*Dendrocygna autumnalis*  
*Tringa flavipes*

#### Animalia/Reptilia

*Chelonia mydas*  
*Dermochelys coriacea*

#### Plantae/Dicotyledones

*Ipomoea pes-caprae*

#### Plantae/Equisetopsida

*Canavalia rosea*

#### Plantae/Monocotyledones

*Ruppia maritima*  
*Spartina alterniflora*  
*Sporobolus virginicus*